

Le bilan suivant a été téléchargé sur [Figaro Entreprises](#), qui met à disposition gratuitement les informations sur plus de 8 millions d'entreprises, avec un accès à l'ensemble des annonces légales, ainsi qu'aux comptes des entreprises.

Le bilan suivant reprend la présentation d'une liasse fiscale. Il ne s'agit toutefois pas d'une version scannée de la liasse fiscale originale de l'entreprise. Il s'agit d'une liasse fiscale reconstituée à partir des comptes annuels déposés auprès des greffes des tribunaux de commerce et transmis à l'Institut national de la Propriété intellectuelle (INPI).

Ce document est fourni à seul titre d'information et ne saurait constituer une quelconque recommandation ou appréciation sur les comptes présentés. De plus, l'ensemble des données présentées sont affichées telles que fournies par les greffes des tribunaux de commerce et l'INPI. Ces informations ne sont pas exemptes d'erreurs. L'attention de l'utilisateur est donc attirée sur le fait qu'il ne peut fonder de décisions sur la seule foi des informations fournies ci-après et qu'il convient de se procurer une version scannée des originaux de la liasse fiscale pour s'assurer de la concordance des informations.

Si vous êtes le représentant légal de l'entreprise présentée dans ce bilan et que vos informations sont erronées, nous vous recommandons de [consulter cette page](#) pour savoir comment les corriger.

Plus généralement, vous trouverez sur [notre site de support](#) l'ensemble des réponses aux questions les plus fréquentes ainsi qu'un formulaire de contact.

Désignation de l'entreprise :
ROBERT BOSCH AUTOMOTIVE STEERING MARIGNIER
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *
1 | 2

Adresse de l'entreprise
74970 MARIGNIER
Durée de l'exercice précédent *
1 | 2

Numéro SIRET *
3 | 5 | 3 | 2 | 2 | 2 | 6 | 2 | 3 | | | | | |
Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 8		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	174 807	157 521 17 286	
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	1 076 324	448 380 627 943
Constructions		AP	AQ	6 718 410	3 809 168 2 909 242	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS	51 011 340	45 656 381 5 354 959	
Autres immobilisations corporelles		AT	AU	2 520 866	1 990 847 530 018	
Immobilisations en cours		AV	AW	399 271	399 271	
Avances et acomptes		AX	AY	489	489	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 143	1 143	
TOTAL (II)		BJ	BK	61 902 654	52 062 299 9 840 354	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	5 942 372	1 254 792 4 687 579
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	2 038 658	99 116 1 939 542
		Marchandises	BT	BU	317 700	317 700
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 000	2 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	15 287 096	370 508 14 916 587
		Autres créances (3)	BZ	CA	47 552 929	47 552 929
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	4 656	4 656
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	160 487	160 487
		TOTAL (III)	CJ	CK	71 305 900	1 724 417 69 581 483
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	133 208 555	53 786 716 79 421 838	

Renvois : (1) Dont droit au bail :
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :
CP
(3) Part à plus d'un an :
CR

Clause de réserve de propriété : *
Immobilisations :
Stocks :
Créances :

Désignation de l'entreprise

ROBERT BOSCH AUTOMOTIVE STEERING MARIGNIER

Néant

*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	7 975 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	797 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	50 155 448
	Report à nouveau	DH	-3 338 731
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-1 937 531
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	1 743 884
	TOTAL (II)	DL	55 395 569
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (III)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	199 672
	Provisions pour charges	DQ	2 493 378
	TOTAL (III)	DR	2 693 050
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 788 360
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 956 720
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 594 959
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	979 866
	Autres dettes	EA	13 311
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	21 333 218	
	Ecart de conversion passif *	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	79 421 838	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	19 544 858
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **ROBERT BOSCH AUTOMOTIVE STEERING MARIGNIER**

Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	256 850	FB	62 550	FC	319 400
	Production vendue	biens *	FD	25 439 609	FE	93 759 715	FF	119 199 324
		services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	25 696 459	FK	93 822 265	FL	119 518 724
	Production stockée *						FM	658 405
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	176 951
	Autres produits (1) (11)						FQ	590 173
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	120 944 255
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	5 229 847
	Variation de stock (marchandises)*						FT	-246 606
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	89 628 816
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	-33 909
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	9 126 425
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	762 838
	Salaires et traitements *						FY	7 713 657
	Charges sociales (10)						FZ	3 270 386
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	2 058 539
			- dotations aux provisions				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	576 146
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	175 048
	Autres charges (12)						GE	4 962 821
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	123 224 011
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-2 279 756
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	47 659
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	5 044
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	52 704
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	91 721
	Différences négatives de change						GS	8 431
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	100 152
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-47 448	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	-2 327 205	

Désignation de l'entreprise

ROBERT BOSCH AUTOMOTIVE STEERING MARIGNIER

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	79 458	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	114 685	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	194 143	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	31 104	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	283 365	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	314 469	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	-120 326	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-510 000	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	121 191 102	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	123 128 634	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	-1 937 531	
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		(3) Dont { — Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier	1G	
			HP	
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise ROBERT BOSCH AUTOMOTIVE STEERING MARIGNIER										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	157 672	KE		KF	17 135	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		IJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	62 171 942	LO		LP	511 913	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ	1 143	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	62 330 758	ØH		ØJ	529 048		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	174 807	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	184 072	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	184 072	NG	773 080	NH	61 726 703	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 143	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	184 072	ØK	773 080	ØL	61 902 654	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **ROBERT BOSCH AUTOMOTIVE STEERING MARIGNIER**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	— d'exploitation	UE	965 235	UF	546 868
	— financières	UG		UH	
	— exceptionnelles	UJ	545 668	UK	123 294
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : **ROBERT BOSCH AUTOMOTIVE STEERING MARIGNIER**

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	1 143	UV	1 143	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	15 287 096							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	20 668							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	607 649						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 000 320						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	44 042 857							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 881 432							
	Charges constatées d'avance	VS	160 487							
	TOTAUX		VT	63 001 656	VU	63 001 656	VV			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 788 360			1 788 360					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	15 956 720		15 956 720						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 335 855		1 335 855						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 190 222		1 190 222						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	54 037		54 037						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	14 844		14 844						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	979 866		979 866						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	13 311		13 311						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	21 333 218	VZ	19 544 858						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 480 626	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 044 730	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : **ROBERT BOSCH AUTOMOTIVE STEERING MARIGNIER**

Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserves légales – Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE	
				Autres répartitions	ZF	
	TOTAL I	ØF		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG	
					ZH	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		– Personnel extérieur à l'entreprise										YU																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *										ØB																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK				%																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	– Numéro de centre agréé *					XP							– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
				Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
				Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



N° 11484 * 19

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

FIGARO entreprises

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: ROBERT BOSCH AUTOMOTIVE STEERING MARIGNIER												Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe													
Exercice ouvert le: et clos le:												Données en nombre de mois	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées												OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												OT	
TOTAL 1												OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												OE	
Subventions d'exploitation reçues												OF	
Variation positive des stocks												OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												XT	
TOTAL 2												OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾													
Achats												ON	
Variation négative des stocks												OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												OY	
TOTAL 3												OJ	
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)												OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).												SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case												EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)												GX	
Effectifs au sens de la CVAE *												EY	
Période de référence												GY	
Date de cessation												HR	
VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :												YP	
dont apprentis												YF	
dont handicapés												YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale												RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.